

## RÉUNION DU 6 Janvier 2020 à PRIVAS

Présents : Mrs CHANEAC, SINTES, VALAYER, BOSSY, DUPIN, OZIL D, POIRIER, MONTAGNE, FONTANEL, HILAIRE, SOBCZYK, THEOULLIER, VIGNE, Mme OLIVIERI, Mme PEYROUSE

Excusés : Mrs DELICHERE, AYMARD, PASTRE, SOUCHE, FLATTOT, STANCO, CHAIZE, BEAUSSIER, MAZOYER, Mme VIGOUROUX, Mme SERRIERES.

 Ouverture de séance par Jean-Claude Sobczyk à 14h40 qui souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes à cette réunion. Il présente à tous ses meilleurs vœux, et les vœux du Comité Bouliste Départemental.

Devant l'impossibilité de constituer un nouveau bureau par manque de candidats, il faut trouver une solution et elle est apportée par Alain Chanéac : le trio démissionnaire Chanéac/Poirier/Peyrouse, affecté par l'impasse dans laquelle se trouve le Comité est prêt à reprendre du service jusqu'au prochain congrès.

Il faudra anticiper et trouver des volontés pour les élections qui auront lieu dans les AS, Secteurs et au CBD07 à l'automne 2020.

Pour l'heure, et avec l'accord des participants, le Comité repart avec Chanéac Président, Poirier Trésorier et Peyrouse Secrétaire. Jean-Claude Sobczyk est proposé vice-président, de façon à être impliqué un maximum pour se projeter vers l'avenir.

Gaby Hilaire remercie ce retour et salue le courage de ces 3 personnes.

Gilbert Fontanel demande si cela ne pose pas de problème administrativement, la réponse est non, aucun problème puisque les modifications n'ont pas pu être actées faute de nouveau bureau composé (ni à la Préfecture, ni à la FFSB, ni à AURA, et pas davantage auprès des banques).

Claudine Peyrouse insiste sur le fait qu'il faut agir positivement pour le bien du Comité, arrêter de regarder ce qui s'est passé avant mais trouver ensemble un plan de pilotage et se tourner vers l'avenir en apportant chacun sa pierre à l'édifice. Tous les participants vont dans ce sens, et s'accordent à vouloir travailler pour le maintien du CBD et dans l'intérêt de tous nos licenciés.

Alain Delichère, vice-président, absent à cette réunion, a œuvré dans ce sens en faisant un bilan de trésorerie depuis 2006 jusqu'à aujourd'hui. Document précieux, qui permet de comprendre que les besoins actuels doivent être revus à la hausse, les subventions et autres aides ayant chuté, tout comme le nombre de licences. Il a réfléchi à trouver des fonds pour le comité, plusieurs choses très intéressantes à approfondir.

Des paramètres nouveaux sont arrivés depuis 2013, le PAJ, l'achat de matériel pour un emploi civique, puis le sinistre, et l'embauche d'une salariée ... Des dépenses qui n'ont pas été anticipées par l'augmentation des recettes, et aujourd'hui il faut se pencher sur ce qui peut être fait, pour trouver des entrées d'argent supplémentaires, mais aussi trouver comment et dans quel poste limiter les dépenses.

Le groupe Chanéac/Sobczyk/Poirier/Peyrouse a essayé de comprendre le fonctionnement d'un comité voisin, en l'occurrence la Drôme, qui avec un nombre semblable de licences et des salariés, arrive à équilibrer son budget. Des comparaisons ont été faites dans plusieurs domaines (licences, jeunes, fédéraux ...) et des pistes ont été évoquées pour rééquilibrer le budget.

A partir de ces éléments, il est demandé une réflexion personnelle, peut-être d'apporter de nouvelles idées, d'en parler dans les secteurs ... (Chacun, à tous les niveaux, doit faire un effort pour la pérennité du CBD07).

Une prochaine réunion Comité restreint (Pst, Vice Psts, Trésorier, Secrétaire + 1 personne par secteur) est prévue le mercredi 19 février 2020 à 15h00 à Aubenas, pour établir un plan de trésorerie.

Cette réunion sera suivie d'une réunion du Comité Directeur le vendredi 28 février 2020 à 18h30 à St Péray, où plusieurs propositions seront soumises au vote.

Avant de terminer la réunion, Claudine Peyrouse fait part à l'Assemblée de quelques bonnes nouvelles à savoir :

- ✓ l'attribution par la FFSB de la Prime de Développement 2019 (1764.00 € pour le CBD07, 300.00 € pour 7 AS ardéchoises).
- ✓ l'attribution d'une subvention exceptionnelle Boul'Enfance de 1500.00 € et la subvention activités U15/U18 d'un montant de 998.00 €.
- ✓ le règlement de 1500.00 € par l'Amicale des Arbitres pour contribution à l'achat de tenues arbitres, et 750.00 € d'aide de AURA pour ce même achat (pour mémoire, facture d'achat de 3000.00 €, le CBD aura avancé la totalité de la somme mais participé qu'à 25 %).

Remerciements à l'ensemble des participants qui ont su faire de cette réunion une après-midi des plus sereines et des plus constructives depuis bien longtemps.

 Levée de séance par à 17h20, et verre de l'amitié offert par le SCPRIVAS que l'on remercie.